

**Mise à jour pour les abonnés SEDAR<sup>®</sup>  
le 25 novembre 2002**

**Paiement SEDAR par carte de crédit**

Dès le 2 décembre 2002, la CDS INC. qui administre SEDAR, acceptera les paiements par carte de crédit (Visa ou MasterCard) pour les frais ci-après mentionnés :

Frais d'abonnement initiaux  
Redevance initiale d'utilisation du logiciel  
Disque de remplacement  
Contrat de cession  
Licence additionnelle

Les paiements ne peuvent excéder 1 000 \$ par transaction.

Les paiements qui sont actuellement effectués au moyen de la fonction EDI de SEDAR et les paiements de plus de 1 000 \$ par transaction ne peuvent être payés par carte de crédit.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le représentant du Service à la clientèle SEDAR de votre région ou avec le Service d'assistance de la CDS INC. au 1 800 219-5381.**